



ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES DE LOUVAIN  
Le président

Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 2011

Cher économiste diplômé de l'UCL,

Depuis 30 ans, l'ADEL entretient le réseau de contact entre l'ensemble des diplômés en économie que vous êtes ou des personnes ayant quelque lien avec le Département d'économie. Votre association joue également son rôle de passerelle entre les étudiants, les jeunes diplômés et les économistes de terrain.

Les services et activités que nous organisons sont plus amplement détaillés sur notre site web que nous vous invitons à consulter : [www.uclouvain.be/alumni-adel](http://www.uclouvain.be/alumni-adel)

Après le Colloque sur la crise financière en 2010, qui a réuni entre autres Alexandre Lamfalussy, Philippe Maystadt, Serge Wibaut et Alain Durré, vous avez pu, cette année 2011, écouter Etienne de Callatay donner sa vision de la crise actuelle ou avoir le privilège d'entendre le vice-Président et Economic Adviser de la US Federal Reserve de Saint-Louis.

Tout cela n'est toutefois possible qu'à la condition que vous nous apportiez votre soutien indispensable pour assurer le maintien du poste de notre assistante permanente, véritable cheville ouvrière de l'Association. Natacha Van der Stricht agit pour notre Association grâce à un programme APE pour lequel la Région wallonne nous demande une contribution financière. C'est Natacha qui organise toutes nos activités, met en place les stages pour les étudiants, assure le service recherche d'emploi et tous les séminaires organisés dans ce cadre. Je vous rappelle qu'elle se tient d'ailleurs à votre disposition pour tout contact.

**Votre cotisation, majorée si vous le pouvez, nous est absolument indispensable.**

La cotisation 2012 s'élève à 55 € (réduite pour les diplômés de moins de 3 ans à 25 €) et comprend, outre l'appartenance au **réseau de l'ADEL** et l'abonnement à la **Newsletter quotidienne ADEL-Info** ([www.egroups.com/group/adelouvain](http://www.egroups.com/group/adelouvain)), la **carte Alumni** ([www.uclouvain.be/carte-alumni](http://www.uclouvain.be/carte-alumni)) et les **avantages réservés** aux membres cotisants ainsi que l'abonnement à la **Revue Louvain**.

Vous pouvez vous en acquitter par versement auprès du compte BE55 2710 3710 3744 chez BNP Paribas Fortis. Elle est fiscalement déductible au titre de vos dépenses professionnelles.

Je sais que je peux compter sur vous et vous en remercie déjà.

Bernard FierensGevaert  
Président

Place Montesquieu, 3, 1348 Louvain-la-Neuve  
[www.uclouvain.be/alumni-adel](http://www.uclouvain.be/alumni-adel) – [secretariat-adel@uclouvain.be](mailto:secretariat-adel@uclouvain.be)  
Compte - IBAN : BE55 2710 3710 3744 [BIC : GEBABEBB]